



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT

DE LA PRESSE ET DE L'AUDIOVISUEL

Siège : Maison des Médias « Thomas MEGNASSAN »

Carré n°- 1248 Gbèdjromédé 2 Cotonou

RCPC : n°- 2007/0135/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC du 13/04/0701

BP 7370 Cotonou – Bénin * Tél. (+229) 21 326 199 E-mail :

cnpabenin@gmail.com

Président, Cél. (+229) 97 44 75 45

Secrétaire Général, Cél. (+229) 97 44 35 63

Trésorier Général, Cél. (+229) 97 30 50 50

N/Réf : 2020-035/ CNPA-BENIN₆/PT/SG/SC/SA.

Cotonou, le 23 Avril 2020

À

**Son Excellence Patrice TALON,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,**

Cotonou.

Objet : Lettre ouverte.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Notre pays le Bénin, s'est toujours illustré dans la sous-région et à l'échelle internationale comme un véritable havre de paix qui garantit non seulement la sauvegarde et le respect des principes démocratiques, mais aussi la conservation et la promotion des libertés de presse.

Conscient de cette réalité, et face aux difficultés et obstacles qui inhibaient les efforts d'épanouissement de la presse béninoise, Excellence Monsieur le Président de la République, vous avez pris l'engagement, dans vos promesses de campagne en 2016, d'y apporter des solutions adéquates. Et pour traduire cette promesse de campagne en acte, votre programme d'actions de gouvernement, a marqué votre ferme détermination de mettre en œuvre les réformes susceptibles de rendre la presse béninoise libre, indépendante et autonome tout en œuvrant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des entreprises de presse en général.

Excellence Monsieur le Président de la République, après quatre (04) ans d'exercice, il nous semble, du moins, dans les faits, que toutes ces bonnes intentions, paraissent comme des vœux pieux. Ces constats à notre sens, se trouvent, malheureusement corroborés par plusieurs faits et événements qui nous font dire que la presse béninoise dans son ensemble est lésée, discréditée,